

dames de la paroisse, sous le nom de " Dames de sainte Anne," leur conférant certains avantages particuliers pour donner un aliment de plus à leur piété et un nouvel encouragement à la pratique de la vertu par des prières spéciales et des instructions préparées pour elles.

L'affiliation à l'Archiconfrérie de Ste-Anne de Beau-pré a été obtenue, et les constitutions suivantes, amendant, modifiant et refondant les anciennes, de manière à comprendre les changements devenus nécessaires après les 240 ans d'existence de cette confrérie, et aussi pour les faire concorder avec les statuts de l'Archiconfrérie de Ste-Anne de Beau-pré, ont été adoptées, avec la sanction de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Cyrène, Administrateur de l'Archidiocèse de Québec.

1ÈRE SECTION.

Pour tous les fidèles de la paroisse de la St-Jean-Baptiste de Québec.

CHAPITRE PREMIER

ARTICLE IER

Fin de la Confrérie

Glorifier la bonne sainte Anne en rendant son culte plus universel et plus pratique, faire profiter un plus grand nombre d'âmes des grâces merveilleuses que Dieu se plaît à répandre sur les dévots serviteurs de cette Puissante Patrone ; offrir aux familles chrétiennes un moyen plus efficace d'attirer sur elles sa bienfai-